

Avec vous,
au cœur de votre sécurité

OBJET : Capacité de livraison de la VPEN CTIC-2025-05-01	OBJECTIF DE LA NOTE : Pour information
---	--

RAPPEL DES FAITS

- La Vice-présidence à l'expérience numérique (VPEN) s'est dotée d'une cible annuelle d'utilisation de 1 100 ressources, constituée à 70 % d'équivalents temps plein (ETC) et à 30 % de services professionnels externes à la suite de 2 balisages. Cette cible a été présentée au CTIC du 23 novembre 2023.
- Afin d'atteindre cette cible, la VPEN a déployé une stratégie d'embauche massive en 2024 afin de pourvoir les postes disponibles et de favoriser l'internalisation de l'expertise nécessaire à l'exploitation et l'évolution de sa nouvelle solution numérique :
 - Cette stratégie a permis de réaliser 280 embauches, dont 164 nouveaux postes, en plus des mouvements internes;
 - Ces nouveaux équipiers sont en développement de compétences, la majorité ne connaissant pas SAP au moment de leur embauche;
 - Pour ce faire, la VPEN a élaboré des stratégies pour accélérer leur développement, conformément aux stratégies prises de même dans le marché SAP, frappé aussi par la rareté de main-d'œuvre qualifiée.
- La consommation d'ETC de la VPEN pour 2024 a été de 709 ETC, en deçà de la cible autorisée de 735, cet écart s'explique en partie par le gel de recrutement entré en vigueur le 1^{er} novembre 2024.
- Pour 2025, la cible autorisée de la VPEN est de 709 ETC.
- Conformément à la stratégie contractuelle présentée au CTIC de mai 2024, deux nouveaux appels d'offres ont été publiés à l'été 2024 afin que la VPEN puisse s'adjoindre des services de nouveaux partenaires pour l'exploitation et l'évolution de la solution CASA.
 - Cinq nouveaux contrats ont été conclus en novembre 2024 : 2 contrats fermes et 3 contrats pour les besoins d'exécution sur demande;
 - À la suite de l'adjudication de ces contrats, une réduction des taux des ressources externes a été constatée par rapport aux taux du contrat CASA, permettant une diminution du budget prévu pour leur réalisation.

COMMENTAIRES

- Au 31 mars 2025, en tenant compte du taux de roulement de ses ressources, la VPEN projette respecter sa cible de 709 ETC autorisés :
 - Le taux de roulement à la VPEN pour 2024 a été de 10,0 %;
 - 51 % des départs de l'année sont des départs à la retraite;
 - Cette tendance devrait se maintenir en 2025, alors que 26 % des ressources en poste à la VPEN sont âgés de 55 ans ou plus.
- De plus, la VPEN a réalisé un exercice d'identification des postes clés et de ses ressources stratégiques ce qui permettra de :
 - Bonifier les plans d'habilitation;
 - Identifier des relèves pour réduire la vulnérabilité aux départs;
 - Justifier l'augmentation des ETC pour certains métiers clés.
- La formation et l'habilitation des nouvelles ressources s'effectuent sur une base continue, à mesure que de nouvelles ressources rejoignent la VPEN :
 - En 2024, 86 % des nouveaux employés VPEN ont reçu un plan d'habilitation;
 - En 2025, les plans d'habilitation seront revus en continu;

- Le parcours d'accueil et d'intégration de la VPEN est apprécié à un niveau de 4,8/5.
- La VPEN a conclu 5 contrats de services professionnels en novembre 2024 :
 - Au 31 mars 2025, le ratio des ressources internes sur les externes atteint 68 % / 32 %;
 - Pour le premier trimestre de 2025, la VPEN a réduit de 37 % son niveau de dépenses relié aux contrats de services professionnels.
- La consommation des contrats est suivie de près :
 - Le suivi de la consommation du contrat ferme montre une consommation des budgets de l'année 1 du contrat de 19 % (lot 1) et 21 % (lot 2) après 3 mois;
 - Le budget alloué à l'année du contrat à exécution sur demande est consommé à 4 % après 3 mois;
 - Quelques enjeux ont été rencontrés, notamment en ce qui concerne le respect de la date de début des mandats des ressources externes et le comblement de certains profils en intelligence d'affaires;
 - Les pénalités prévues au contrat sont appliquées.
- Un appel d'offres pour acquérir des services professionnels spécialisés en infrastructure technologique pour la période de 2026 à 2028 sera lancé vers le mois de juin 2025, les contrats actuels arrivant à échéance en novembre 2025.

CONSULTATIONS

- VPFA

IMPACTS BUDGÉTAIRES

- S. O.

RECOMMANDATIONS ET/OU MISE EN GARDE

- S. O.

Approuvé par	<u>Caroline Foldes-Busque</u>	Collaboration	<u>Christian Marcotte</u>	<u>2025-04-24</u>
				Date